

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 05 MARS 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le 05 mars à 20 heures, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le 1^{er} mars 2021 se sont réunis sous la présidence de M. Lionel FAYE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Étaient présents : M. Lionel FAYE, MAIRE - M. Patrick PÉREZ - Mme Sylvie CARLOTTO - M. Bernard CAPDEPUY, adjoints - Mme Christiane FRANCESCHIN - M. Philippe CRETOIS - Mme Florence GIROULLE - M. Emmanuel FUENTES - M. Joël ANTOINE - Mme Sandrine DUCHEMIN PINCOS - M. Kevin BRAULT - Mme Marie-Christine KERNEVEZ- M. Gérard PAILLOUX - Mme Catherine LARGETEAU, CONSEILLERS.

Pouvoirs de :

Mme Patricia SIMON à M. Philippe CRÉTOIS

M. Patrick SIMON à M. Lionel FAYE

Mme Corinne CASTAING à M. Joël ANTOINE

Mme Muriel JOUNEAU à Mme Sylvie CARLOTTO

Mme Odile LOAEC à Mme Christiane FRANCESCHIN

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal a désigné Mme Christiane Franceschin, secrétaire de séance.

* * *

ORDRE DU JOUR :

- Adoption des procès-verbaux des Conseils municipaux du 16 décembre 2020 et des 04 et 29 janvier 2021
- Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation consentie

Délibérations :

- 1- Présentation du projet communal de mandature « Environnement - Développement durable »
- 2- Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune
- 3- Projet d'aménagement de la plaine des sports au bourg

* * *

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION CONSENTIE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à M. le maire par délibération n°33/2020 du Conseil municipal de Quinsac en date du 12 juin 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil municipal prend note des décisions suivantes :

DROIT DE PRÉEMPTION EN ZONE U ET AU - FÉVRIER 2021

Aucun droit de préemption n'a été exercé depuis la dernière réunion du Conseil municipal

NOM VENDEUR	LIEU DU BIEN A QUINSAC	SUPERFICIE M ²	BATI	Parcelle
LAFON	GRAVES	19709		AI 90-91
MEGRET	23 chemin du Follet	1329		AI 567

Autres décisions :

N°	Objet	Entreprise /Organisme/ Collectivité	Montant (TTC) Euros
1	Signature d'une convention pour la mise à disposition de personnel occasionnel	Tremplin pour l'emploi	
2	Signature de deux devis de contrat d'entretien annuel pour le rond-point Escute et espace vert arrêt de bus	Sarl Gamarde	2 234.95 2 841.54
3	Signature d'un devis de réparation du chéneau	JRP	6 180.00
4	Signature d'un devis de fourniture d'une batterie pour matériel électro portatif	Rullier	1293.60
5	Signature d'un devis d'hydrocurage bassin Graves	SARP Sud-Ouest	720.00
6	Signature d'un devis pour l'alimentation extérieure d'un défibrillateur à la Mairie	Antonio Diaz	658.20

1- PRÉSENTATION DU PROJET COMMUNAL DE MANDATURE « ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Adoption à l'unanimité du projet comportant 18 actions :

Action 1 : extinction nocturne de l'éclairage public

Action 2 : valorisation paysagère du cimetière

Action 3 : broyage déchets verts

Action 4 : création d'un potager de l'école en agroforesterie

Action 5 : sensibilisation des habitants, des élus et du personnel municipal à la gestion différenciée

Action 6 : création d'une rubrique Facebook « Les gestes du quotidien »

Action 7 : création d'un verger communal sur la plaine des sports Roland Laporte

Action 8 : sensibilisation à l'usage des pesticides : charte « Bien vivre ensemble en Gironde »

Action 9 : élaboration d'une charte d'urbanisme raisonné : plantations haies mellifères, accompagnement des projets d'urbanisme en matière de biodiversité et paysagère

Action 10 : organisation de journées « Aux arbres citoyens »

Action 11 : manifestation « Chasse aux trésors »

Action 12 : lutte contre le moustique tigre

Action 13 : végétalisation du groupe scolaire Gabriel Massias

Action 14 : création d'une carte communale des chemins pédestres (PDIPR et chemins communaux)

Action 15 : soutien à l'agriculture biologique locale et de proximité : exonération de la taxe foncière pour les parcelles cultivées dans le cadre d'une agriculture biologique.

Action 16 : journée des créateurs locaux

Action 17 : démarche Plan climat, air, énergie territoriale en collaboration avec la Communauté de communes des Portes de l'Entre Deux Mers

Action 18 : évolution du Plan Local d'Urbanisme en matière de développement des énergies renouvelables (rénovation énergétique, installations solaires et photovoltaïques)

2- EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Adoption à l'unanimité

L'éclairage public sera interrompu la nuit de 23 h à 6 h dès que les horloges astronomiques seront installées

Les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation seront précisés par arrêté du Maire.

3- PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DES SPORTS AU BOURG

Adoption à l'unanimité

La proposition de pose et fourniture d'une structure de jeux ludiques, d'agrès et de matériels sportifs de l'entreprise Kompan est retenue pour la somme de 32 724 € HT – 39 268,80€ TTC.

La séance est levée à 22 h 30.